

LE RADICAL ROANNAIS

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE DE LA RÉGION FORÉZIENNE

ABONNEMENTS
Un An... 6 fr. — Six Mois... 3 fr.
Les Abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois
LES COMMUNICATIONS DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES A M. A. LAFONT

Administration et Rédaction : 26, rue de la Côte, 26
ROANNE
Directeur politique : A. LAFONT
Rédacteur en chef : FRANCISQUE RIVIÈRE
Le Gérant : GUILLOT

INSERTIONS
ANNONCES : 0,25 cent. la ligne. — RÉCLAMES : 0,30 cent. la ligne
Les Manuscrits ne seront pas rendus
TOUT RÉDACTEUR EST RESPONSABLE DE SES ÉCRITS

OU ALLONS-NOUS ?

Il y a longtemps déjà que nous sommes en plein gâchis et que les hommes au pouvoir (?) conjuguent avec amertume le verbe patager.
Qui nous tirera de là ? Qui fera cesser l'évervement qui s'empare de tous les esprits ?
L'horizon politique est sillonné de points d'interrogation.
Nous ne savons ni où nous allons, ni ce qui nous attend ; la situation est plus embrouillée que jamais.

peuple ira à ceux qui apporteront à l'état actuel de nos institutions un changement nécessaire.

Le gouvernement agonise, les opportunistes ne seront bientôt plus que quelques-uns, les radicaux se divisent.
Les réactionnaires — qui sont aussi des révolutionnaires — conservent leurs positions
On est las des attermolements, las de cette politique mesquine, hésitante, qui fait relever la tête aux partis. s du comte de Paris, las des luttes stériles abritées par le Palais-Bourbon.

Le parlementarisme est menacé : l'avenir réserve à ses partisans de cruelles méprises.

Francisque Rivière.

LE BOULANGISME

A tout prix les reculeurs ont voulu se débarrasser de Boulanger.

On constate que pour obtenir ce résultat, les ennemis du général réformateur n'ont pas craint de l'astiscoter sans cesse, de l'amener par des taquineries préméditées à l'impatience, à l'irritation ; et enfin, à une infraction plus ou moins puérile des règlements militaires.

Après avoir fait remonter à qui de droit l'odieuse d'une pareille conduite, il est indispensable d'établir les responsabilités de chacun, d'examiner si le général, en ce cas, est irréprochable, quels sont ses partisans, et enfin, si le bruit qui se fait à son sujet est justifié.

Le caractère français est déjà bien trop enclin à s'emballer sur tous les souffles qui traversent l'horizon, sur les faits plus ou moins importants, sur toutes choses et sur tous les hommes politiques pour qu'on l'excite encore outre mesure, au risque de lui faire commettre des fautes irréparables.

Boulanger a été maltraité, c'est indéniable.

Le gouvernement s'est conduit envers lui comme le ferait un pion rancuneux à l'égard d'un éve travaillleur, mais aux allures trop indépendantes.

Mais que pour cela le tapage qui se fait à propos de cette personnalité soit justifié, qu'il faille l'élever sur le pavés et en faire une idole, nous ne le pensons pas.

Sans doute il est dur, pour tout patriote, de voir ainsi traité celui en qui le soldat avait pris confiance, ce ministre de la guerre qui, seul jusqu'ici, s'était montré partisan convaincu des réformes démocratiques à introduire dans nos lois militaires ; celui enfin, qui, d'accord avec le Parlement, avait débarrassé le territoire français des princes conspirateurs. — Oui, cela est pénible. Mais ce qui commence à être autant, et pourrait le devenir davan-

tage, c'est l'excitation immodérée et malsaine que certains politiciens produisent à son sujet. On ne cherche plus seulement à dénoncer au peuple la conduite répréhensible du gouvernement envers un patriote, on organise un nouveau parti politique césarien : LE BOULANGISME. C'est plus que ridicule, c'est dangereux.

Oh ! nous savons bien que quelques auteurs du boulangisme se défendent d'avoir des intentions dictatoriales et césariennes ; mais pas tous, tant s'en faut. Les uns laissent échapper dans leurs discours des mots malheureux ; d'autres, comme dans le journal « La Cocarde », ne prennent même pas le soin de voiler leurs tendances et les exposent cyniquement.

Nous savons bien aussi, qu'ens'adressant aux électeurs des grandes villes pour produire une protestation, celle-ci n'aura pas de conséquences malheureuses pour la liberté ; mais est-on bien certain que ces conséquences ne puissent pas se procurer dans l'immense majorité électorale qui habite les villages ? — Pense-t-on que dans nos campagnes l'éducation politique soit faite ?

Si quelques tapageurs de la Capitale le pensent, ils se trompent étrangement. Le paysan aime encore la légende. Il lui faut sur les murs noircis de sa demeure une image de sauveur. Entre le Juif-Erreur et Geneviève de Brabant s'élevait autrefois Napoléon. Celui-ci, déconstruit par son neveu, a été remplacé par une République Thiers ou Gambetta. Mais prenons garde que l'homme au panache, fièrement campé sur son beau cheval noir, ne remplace trop avantageusement ces trois derniers...

Quelle que dure que soit la discipline militaire, elle doit être observée par les chefs comme par le simple soldat ; et si, pour son application plus ou moins partielle, un général ou ses amis en appellent au public sous forme de plébiscite, il n'y a pas de raison pour que nous n'en arrivions pas immédiatement à un prononciamiento des quiconques des empanachés.

Les Jacobins, ennuyés du parlementarisme, protégèrent eux aussi un général républicain. Bonaparte fit de la politique, protesta contre le Directoire, puis, un jour, sous prétexte de défendre la République, se fit empereur. — Fils de la Liberté, dit de Lamartine, il étouffa sa mère. — Il amena l'invasion et le démembrement de la France. Il faut s'en souvenir.

Souvenons-nous aussi de 1848 à 1852. — L'homme de Sedan renouela la tactique de son oncle. Il se montra plus libéral que l'Assemblée nationale : il discrédita le parlementarisme, et le 2 décembre fut une seconde édition du 18 brumaire.

Sous aucun prétexte ne favorisons donc pas les moyens d'une troisième édition de cette date fatale à la Liberté.

A entendre les amis du général Boulanger, on dirait qu'il faille lui accorder le monopole du patriotisme. Ces excentricités de langage déconsidèrent évidemment celui qu'elles ont la prétention de glorifier.

C'est le pavé de l'ours.

Pour notre part, nous regrettons vivement que le général n'ait fait tou-

ses efforts pour rompre énergiquement avec d'aussi maladroits amis. Car enfin, quels sont-ils ?... Rochefort le pamphlétaire aujourd'hui démolissant le parlementarisme, pour construire le boulangisme qu'il attaquera demain. — Ce n'est pas sérieux. Et cette publication, La Cocarde, quelle est-elle ?... Quels hommes la dirigent ?... Sont-ce des convaincus ou des charlatans battant de la grosse caisse sur le dos d'un général populaire, pour attirer les badauds et amasser des gros sous !... Mystère !...

En tous cas il est bon de remarquer que les divers organes du parti césarien applaudissent à ce tapage et que les hommes politiques sérieux le déplorent.

L'extrême-gauche vient de lancer un manifeste condamnant cette agitation au moins ridicule, sinon dangereuse. Nous applaudissons ce manifeste tout en déplorant sincèrement de voir se briser l'épée d'un général qui avait la confiance du soldat, et ramené un peu de tranquillité dans l'esprit de la nation. De cette nation toujours inquiète, toujours sur le qui-vive, et se demandant avec angoisse si son organisation militaire et ses chefs d'armées sont suffisants pour la défendre contre toute attaque.

Cette confiance que Boulanger avait su nous inspirer, ne se dissipera pas ; nous lui en garderons bon souvenir, et nous la reporterons sur d'autres qui sauront la mériter sans nous faire craindre des entraves pour la liberté.

A. LAFONT.

SEMAINE POLITIQUE

La question Boulanger est toujours à l'ordre du jour.

Le général s'est retiré, paraît-il, dans une propriété de M. le comte Dillon et ne fait pas de politique. Mais ses amis font toujours une campagne des plus ardentes.

La candidature Boulanger est posée dans les Bouches-du-Rhône et dans l'Aisne.

Dans les Bouches-du-Rhône, Boulanger sera combattu par Félix Pyat. Si celui-ci est en minorité, les amis du général se sont engagés à le soutenir lors de l'invalidation.

Le comité Boulanger se compose de plusieurs députés : MM. Laisant, Laur, Laguerre, Michelin, Laporte, Chevillon, Vacher, Borie, etc., de Paul Déroulède, Rochefort, Mayer, Lalou.

Il a adressé aux électeurs une proclamation les invitant à protester contre la mesure prise par le gouvernement incapable des Tirard, Flourens et consorts et contre l'impuissance du parlementarisme, en votant pour Boulanger.

L'Extrême-Gauche du Parlement n'est pas contente. Elle a peur du sabre du général, peur de la dictature.

Elle a rédigé le manifeste suivant, qu'ont refusé de signer MM. Granet, Desmons et Crémieux :

Les députés soussignés, membres de l'Extrême-Gauche, protestent contre la

manifestation électorale proposée sur le nom du général Boulanger.

Dévotés à ces deux pensées : refaire la patrie et fonder la République sur des réformes démocratiques, décidés à continuer sans défaillance la lutte contre des résistances qui émeuvent les esprits et irritent l'opinion, nous pressons les électeurs de corriger leur œuvre, nous demandons des mandats précis, des hommes plus résolus. Nous nous conformons au principe fondamental de la République ; l'obéissance à la volonté de la nation, assurée par ses délégués.

Des suffrages portés sur un général qui refuse de déposer son épée constitueraient un véritable plébiscite.

Avec les républicains de tout temps, nous détestons les plébiscites qui sont l'abdication d'un peuple libre.

La Révolution a fondé nos libertés et sauvé notre territoire en obligeant les soldats les plus glorieux, au lendemain de victoires immortelles, à se courber devant les lois. En ce temps-là les généraux se taisaient.

L'intrusion des chefs militaires dans la politique n'est pas seulement une menace pour les institutions d'un pays libre, elle menace encore, en les divisant, nos forces devant l'étranger. Elle a toujours eu la suppression de nos droits pour résultat, et la défaite pour châtiment.

En conséquence, nous adjurons tous les citoyens de se refuser à une manifestation dangereuse, au nom des traditions et des principes de la démocratie et dans l'intérêt de la République et de la patrie.

(Suivent les signatures.)

Voici l'analyse du discours qui a été prononcé au Reichstag par M. de Bismarck :

Le chancelier constate l'unanimité des regrets qui ont été inspirés à tous les gouvernements par la mort de l'empereur, et les témoignages de sympathie qui sont parvenus de tous les points du monde. On aura rarement vu dans l'histoire un deuil aussi universel se produire à la mort d'un monarque. Lorsque Napoléon I^{er} et Louis XIV sont morts, leur disparition a produit certainement une impression considérable dans le monde, mais jamais aucun monarque n'avait été si hautement vénéré. Tous les peuples de la terre, sans exception, sont venus exprimer sur sa tombe leur sympathie et leur affliction.

M. de Bismarck émet le vœu que le Reichstag l'autorise à exprimer ses remerciements avec ceux du gouvernement impérial à ces nations amies sur la sympathie desquelles la paix dans l'avenir repose plus solidement que sur des traités écrits. (Applaudissements enthousiastes.)

Dans la séance du 20 mars, M. de Cassagnac a interpellé le gouvernement sur la mise en non-activité du général Boulanger.

M. de Cassagnac a fait ressortir l'incapacité et la maladresse du gouvernement.

M. Tirard a expliqué tant bien que mal l'inique mesure qui a frappé le général.

MM. Laguerre, Clémenceau, de Douville-Maillefeu, ont pris aussi la parole.
Enfin, l'ordre du jour pur et simple a été adopté par 349 voix contre 95.

Les prix des Viandes de Boucherie

ET LES PRIX DES ANIMAUX SUR PIEDS

Les animaux destinés à la boucherie sont à vil prix. Les viandes de ces mêmes animaux abattus, sont à des prix exagérés.

D'où provient cette anomalie ? Qu'elle est la cause de la dépréciation des bétails ?

Voici à ce sujet ce que nous lisons dans un journal de Paris :

« Dès 1831, cette dépréciation a commencé à devenir apparente, et depuis lors, chaque année, elle s'est accentuée davantage ; c'est à ce point qu'il est constant aujourd'hui que la perte subie par la production agricole s'élève en moyenne à 50 pour cent.

« Un pareil affaissement dans les prix de vente aurait dû entraîner un abaissement très sensible dans le prix de la viande livrée aux consommateurs, et, cependant, il n'en est rien. Si dans certaines contrées, on constate que le consommateur achète un peu meilleur marché, les statistiques officielles mentionnent que ce fait ne constitue qu'une exception excessive-ment rare et que presque partout on se trouve, au contraire, en présence d'une augmentation dans le prix de la viande abattue.

« Chacun se demande d'où cette contradiction peut provenir, alors que chacun sait que la consommation en France s'est considérablement augmentée. On aurait compris la baisse dans le prix du bétail, si la consommation s'était affaiblie ; mais cela n'est pas. Les relevés officiels de l'enquête que le ministre de l'agriculture vient de publier démontrent absolument le contraire ; on voit, en effet, dans ce document que la consommation moyenne et individuelle de chaque habitant qui, en 1840, n'était évaluée qu'à 20 kilogrammes, s'était élevée à 26 kilogrammes en 1862, pour atteindre, en 1882, 33 kilogrammes.

« L'accroissement est donc continu. « Voici à ce sujet ce que porte le Bulletin Municipal officiel de Paris du 11 mars 1888, pour la journée du 10 mars : viande de bœuf, maximum : 2,60 le kilog. ; minimum : 0,60 le kilog. ; ce qui représente une moyenne de 1,50 le kilog., soit sur 1882 une légère diminution de huit centimes ; viande de mouton, maximum : 2,80 le kilog. ; minimum : 1,20 le kilog., soit une moyenne de 2,03 le kilog., prix supérieur de vingt-sept centimes aux prix de 1882.

« Et si nous remarquons que les chiffres de 1882 s'appliquent aux prix de vente de la viande en détail, tandis que ceux du bulletin officiel concernent seulement les prix des viandes en gros, on aura la certitude absolue que la viande de boucherie, au lieu de baisser, a subi une très notable augmentation.

« Le producteur et le consommateur

FEUILLETON DU Radical Roannais 7

NOS ENFANTS

MADAME HEURTELOUP

(LA BÊTE NOIRE)

par André THEURIEU

Il n'eut pas le dernier, en effet. Fanfan était de la nature du jonc ; il savait plier sans rompre. Deux jours après, se trouvant seul avec M^{me} Heurteloup au repas de midi, il poussa un bryuant soupir et dit entre deux bouchées :

— Je me suis pourtant décidé à faire un gros sacrifice, mame Heurteloup. — Lequel ? demanda brièvement la veuve.

— J'ai mis notre Alzine en condition.

— Ah !... Loin d'ici ?

— C'est toujours trop loin, quand il faut se séparer de ses enfants, répliqua Pierron en biaisant. — Il n'avait pas l'air à son aise et tournait fort son bonnet de coton. — Je l'ai placée à Grimonbois, reprit-il timidement.

— A Grimonbois !... Et chez qui donc ?

— Chez M^{me} Charmette... de Saint-André, accoucha enfin Fanfan ; elle y entrera à la Quasimodo.

Les épais sourcils de la veuve se froncèrent d'une façon menaçante, et elle posa rudement sa cuiller sur la table.

— Je ne te fais pas compliment de ton choix ! grommela-t-elle ; c'est tirer la fille de la gueule du renard pour la

jetter dans celle du loup... Enfin, c'est ton affaire. Tant pis pour les gens qui ne voient pas plus loin que leur nez !

Fanfan ébaucha un sourire, ses deux dents s'avancèrent malicieusement sur sa lèvre inférieure, et de son air bonhomme, il se borna à répliquer :

— Mieux vaudrait la vue courte que le cœur dur, mame Heurteloup !

III

Le premier angélus tintait à la petite église lézardée, quand la femme de Fanfan, la mère Norine, entra avec un bol de café dans la chambre de devant où Alzine, habillée et peignée, se préparait à partir pour Grimonbois.

— Allons, notre Alzine, dit la vieille femme en branlant sa tête courbée avant l'âge par trente années de travail, voilà qu'il est l'heure de nous quitter ; avale ton café bouillant pour qu'il te tienne chaud en route... Je t'aurais bien accompagné un bout de chemin, mais Pierron est au bois avec M^{me} Heurteloup, et j'ai nos bêtes à monter (nettoyer)... On t'enverra ta caisse par une occasion. Prends seulement ton carton et embrassons-nous, ma pauvre gâche... On ira te voir de temps en temps là-bas. Sois sage et ne te fais pas de mauvais sang pour ce Mirguet qui est cause de tous nos maux !

— N'ayez peur, maman, répondit Alzine en lui sautant au cou.

Elle avait le cœur gros et n'osait parler de crainte de pleurer. Ayant noué un mouchoir en fanchon sur ses cheveux, elle avait pris le carton qui renfermait le meilleur de ses nippes, et

elle ouvrait la porte de l'allée. La mère Norine l'embrassa une dernière fois, puis, sur le pas de la porte, la suivit des yeux tandis qu'elle s'éloignait.

Alzine avait traversé le coulant d'eau où les canards filaient à la dérive, dans la buée matinale qui luma au-dessus du courant. Maintenant elle suivait le chemin de piéton qui monte vers le bois de Benoîte-Vaux. Arrivée à mi-côte, près de la lisière, elle se retourna pour embrasser d'un long regard tout le creux de la vallée. La veille, elle avait fait ses adieux aux gens de sa connaissance, sans oublier le Mirguet qui était venu la trouver à la brune, derrière les jardins. Aujourd'hui elle disait adieu aux choses, à tous ces coins familiers où elle avait vécu depuis l'enfance. Elle écoutait le grincement des scies qui débitaient des planches dans la broserie ; elle suivait des yeux le frissonnement argenté du ruisseau parmi les prés, les fumées bleues au-dessus des toits ; elle fouillait du regard les bois de Pontoux, déjà verdoyants, où M^{me} Heurteloup avait emmené dès l'aube Fanfan et Désiré. A ce moment de la séparation, les détails les plus minimes prenaient pour elle une importance insitée. Elle reconnaissait de loin une grande femme que sa haute taille avait fait surnommer Pousse-Nuée, et qui menait paître sa vache le long des fossés de Goulivau ; elle distinguait sur la route la voiture du menuisier, attelée de deux chevaux gris aux sonnailles retentissantes. Elle portait envie aux animaux et aux gens qui restaient au Chânois, et qui, eux, verraient le Mirguet reve-

nir de la forêt, le soir avec son fouet autour du cou et les mains dans les poches de sa blouse.

Elle poussa un gros soupir, puis, brusquement, tournant le dos à la vallée, elle se mit à cheminer vers la forêt. Comme elle franchissait la lisière, une jeune fille tapait derrière un hêtre s'élançant au-devant d'elle et lui jeta les bras au cou avec une telle vivacité, qu'Alzine recula toute ébahie.

— Comment, Loïse, c'est toi ! s'exclama-t-elle en embrassant la nièce de M^{me} Heurteloup.

— Est-ce que cela t'étonne ? Tu devais bien penser que je ne te laisserais pas partir sans te dire adieu... J'avais le cœur assez gros, hier, quand tu es passée devant notre porte après vêpres, et que j'ai vu que tu n'osais pas entrer... Alors, ce matin, j'ai profité de ce que j'étais seule et je suis venue t'attendre ici... Tiens, voici un michot que j'ai fait cuire pour toi.

En même temps elle lui mettait dans les mains un de ces petits pains ronds, beurrés, qu'on fait rissoler au four et qui sont une friandise très appréciée au village.

— Merci, Loïse, murmurait Alzine, très touchée de l'attention de son amie.

— Et puis j'ai encore autre chose pour toi... Devine !... reprit la jeune fille en rougissant et en regardant Alzine dans le blanc des yeux ; j'ai un grand honjour à te donner de la part de Désirée... Ah ! Ah ! sournoise, cela te fais plus de plaisir que le michot, n'est-ce pas ?... Quand j'ai su que ma tante l'emmenait dès le matin et qu'il en était tout marié, je lui ai dit que je

te verrais sur la route, et il m'a donné commission de t'embrasser... Voilà !

Et là-dessus elle lui appliquait de nouveau deux baisers sur les joues.

— Loïse ! s'écria Alzine en fondant tout à coup en larmes, tu es bonne, tu es meilleure que je ne pensais !

— Me croyais-tu par hasard aussi dure que ma tante ?... Nenni !... Bien que je parle peu et que j'aie l'air en dodans, je pense et je sens comme les autres, plus que les autres même... Maintenant il faut que je me sauve. Bon courage ! ne t'ennuie pas trop à Grimonbois ; je trouverai moyen de t'échapper un jour pour t'y aller voir...

— Dis-lui que je t'aime bien et que je penserai à lui tous les jours, répondit Alzine d'une voix plus ferme.

— Ta commission sera faite... Bon voyage, Alzine.

— Merci, Loïse !

Elles se séparèrent. Alzine, maintenant seule, s'engageait dans l'étroit sentier où les hautes branches se rejoignaient en forme de berceau, et où les fauvettes gazouillaient. Un quart d'heure après, elle apercevait la gorge de Benoîte-Vaux, où les massifs forestiers enferment comme au fond d'un nid la fontaine miraculeuse, le couvent des pères du Saint-Sauveur, et la flèche aiguë de l'église, pointant comme une aiguille au milieu des sapins. Tout en longeant les murs du couvent, elle entendait le roulement de l'orgue et les voix des Pères, occupés à chanter la messe. Puis de nouveau elle rentrait dans l'ombre profonde des bois. Le sentier montait en zigzag parmi des

blocs de pierre moussue ; tantôt il s'obscurcissait sous les grands taillis, tantôt il serpentait en pleine lumière dans les éclaircies d'une coupe ; sur le plateau, à un carrefour en étoile, il s'évasait tout à coup pour devenir une large tranchée humide, herbeuse, contourant les flancs d'un entonnoir de verdure. De là, le regard se reposait de tous côtés sur des feuillages moutonnants, d'un vert tendre, où les fleches de quelques sapins piquaient çà et là des notes plus foncées. Au bas de la tranchée, tout au fond de l'entonnoir, il y avait, sur l'emplacement d'un ancien étang, une longue bande de prés, où d'espace en espace des peupliers dressaient leurs sveltes fuseaux.

A l'extrémité de cette perspective de prairies mouillées, et d'arbres encore enveloppés d'une ombre vaporeuse, un bâtiment trapu dressait sa façade noire sur l'humidité, flanquée de tourelles carrées et surmontée de hauts toits d'ardoise ; c'était le château de Grimonbois.

Alzine, dont le cœur battait un peu à la pensée de la nouvelle existence qui l'attendait là-bas, s'était assise sur un talus et examinait avec une curiosité inquiète les prés solitaires, les sombres massifs des sapins du parc et la physionomie renfrognée de la demeure des Saint-André.

A peu près à l'heure où la jeune fille arrivait en vue de Grimonbois, un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, à la taille bien prise dans son veston de drap, es-aladait lestement le perron du château, traversait le vestibule obscur, dont l'humidité avait disjoint le dal-

CHRONIQUE LOCALE

AVIS

L'Administration du journal informe ses nombreux lecteurs, dont le nombre va toujours en augmentant, que devant le refus formel de son imprimeur réactionnaire de Roanne, de tenir ses engagements, elle n'a pas hésité à faire les sacrifices nécessaires pour que le journal soit imprimé sans interruption.

Dans l'impossibilité de trouver ici un imprimeur républicain, elle s'est adressée à Saint-Etienne, et a traité avec M. Tardy, imprimeur, rue de la République, 14. Cette modification n'entraînera aucun retard dans le service de nos abonnés et de nos vendeurs. Le contenu du journal sera considérablement augmenté.

Votes des députés de la Loire. — Scutin sur l'ordre du jour pur et simple (interpellation de M. Paul de Cassagnac, sur les raisons qui ont déterminé le Gouvernement à mettre M. le général Boulanger en non-activité).

La Chambre des députés a adopté. Tous les députés de la Loire, sauf M. Laur qui a voté contre, ont voté pour.

M. Laur. — Certains journaux se font un plaisir de critiquer à propos de tout et à propos de rien les faits et gestes du député Laur.

M. Laur a de la valeur; les autres députés de la Loire en ont aussi... mais dans leurs portefeuilles.

M. Laur est un travailleur; ses collègues, Audiffred et ses amis ne font rien... que des élections.

M. Laur défend les réformes démocratiques; ses collègues les combattent. Voilà pourquoi opportunistes et réactionnaires ne cessent d'attaquer, de la façon la plus sangnante, M. Laur, qui ne s'en porte pas plus mal.

Instruction primaire. — Distinctions honorifiques. — Par décision ministérielle, MM. Mollon, ancien instituteur à Sainte-Colombe, et Bergier, ancien instituteur à La Pacaudière, ont été nommés instituteurs honoraires.

Ecole des Mines. — Par décision du Ministre des travaux publics, des brevets sont délivrés aux élèves de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, dont les noms suivent:

Brevets de première classe. — Girin, Chaniol, Girard, Mignot, Mallet, Guissemard, Lagoutte, Giffard et Brandrand.

Brevets de deuxième classe. — Charles Ardigonne, Bohe, Jourdan, Reynaud, Gabet, Varenard, de Billy, Gounet et Jourdan.

Brevets de troisième classe. — Kopp, Mercier, Rosier et Trouiller.

Vacances de Pâques. — Par décision de M. le Préfet, en date du 10 mars courant, les congés de Pâques auront lieu ainsi qu'il suit:

Ecoles primaires supérieures et professionnelles. — Sortie le jeudi matin, 29 mars; rentrée le dimanche 8 avril, à l'heure réglementaire pour les internes, et le lundi matin, 9 avril, pour les externes.

Ecoles primaires élémentaires et écoles maternelles. — Congé du 1er au 8 avril.

Chemins de fer P.-L.-M. — Billets d'aller et retour à prix réduits. — A l'occasion des vacances de Pâques, les billets d'aller et retour à prix réduits, délivrés du 28 mars au 8 avril, seront tous indistinctement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du mardi 10 avril.

Les billets d'aller et retour délivrés de ou pour Paris conserveront leur durée normale de validité, lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Conseil de révision. — Voici quel sera l'itinéraire du conseil de révision

dans les divers cantons de l'arrondissement de Roanne pour l'année 1888: Saint-Germain-Laval, mardi 24 avril, deux heures et demie du soir.

Affaire Croizier. — Nous croyons savoir que le citoyen Croizier, condamné lundi dernier par la cour d'assises, à un an de prison et 100 fr. d'amende, a interjeté appel de son jugement.

Concours musical: Avis. — MM. les membres de la Commission générale du concours musical, se réunissent le mardi 27 courant, à 8 heures 1/2 du soir, dans la salle des Fêtes, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour: Communication importante du bureau.

Le Président, Paul GERBAY.

L'Harmonie Roannaise. — Cette excellente société musicale fera demain dimanche, si le temps est beau, bien entendu, une sortie.

L'Harmonie Roannaise partira de la place Saint-Etienne, vers 10 heures 1/2, longera la rue du Collège, la rue Bourrasière, la rue de la Sous-Préfecture, la rue Brison, la grande rue Clermont, et rentrera par la rue Nationale.

Elle exécutera, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, deux morceaux.

Société dramatique du faubourg Mulsant. — Dimanche dernier le théâtre de la place Victor-Hugo a fait salle comble.

Le « Concert-spectacle » a été des plus brillants.

M. Vadon, de Charlieu, s'est fait entendre et a obtenu un succès bien mérité.

M. Marchal est venu lui offrir, au nom de la Société, une couronne splendide de dimensions colossales.

Mme Dufour, qui a chanté d'une manière ravissante un air de Lecoq, a reçu un magnifique bouquet.

La soirée s'est terminée gaiement par une pièce de Labiche « Les deux timides ».

Société du faubourg Mulsant. — On nous annonce qu'une quinzaine de jeunes et dévoués musiciens vont se réunir pour former un orchestre qui rendra plus attrayantes les représentations du théâtre de la place Victor-Hugo.

On ne peut que féliciter ces jeunes virtuoses: les Roannais ne manqueraient pas d'aller les applaudir.

Théâtre. — Demain dimanche, Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple, drame en 5 actes, de D'Ennery.

Société des Employés. — Le conseil d'administration des Employés des villes de Roanne et du Coteau, a l'honneur d'informer ses adhérents que la Société a été approuvée par arrêté préfectoral du 21 mars dernier.

Le 18 mars à Roanne. — Les socialistes Roannais ont célébré avec entrain l'anniversaire de la commune.

A 2 heures, cinq ou six cents personnes étaient réunies dans la grande salle de Venise.

C'est le citoyen Déparis qui a pris la parole et rappelé l'héroïsme des combattants de 1871. Puis la fanfare du Parti ouvrier a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, de nombreux amateurs ont charmé l'auditoire par des chants, des récits, et... on a dansé avec animation.

A 6 heures, après avoir chanté — en chœur — la « Carmagnole », les socialistes se sont séparés aux cris de « Vive la Commune ».

L'affaire de la rue de la Loire. — Nous avons reçu de l'horloger — aussi chauve qu'un académicien — visé dans un entrefilet de notre dernier numéro une lettre rectificatrice.

Elle parlait qu'il n'a pas du tout caressé le dos du jeune homme, avec un nerf de bœuf, et qu'il attend encore les deux francs, cause de la dispute.

Accident. — Rue nationale, en face le café du Bosquet, une petite fille d'une dizaine d'années a failli être écrasée mardi dernier.

Elle traversait la chaussée quand le car-riper l'a malheureusement heurtée et renversée.

Le sieur Favre a eu assez de courage pour se précipiter sur la pauvre enfant et l'empêcher d'avoir le corps traversé par la lourde voiture.

La fillette, en tombant, s'est fait une blessure à la main assez grave.

Mort subite. — Dimanche matin, le sieur Monnon tirait tranquillement une bouteille de vin pour son déjeuner lorsqu'il fut pris tout à coup d'une indisposition.

Il n'attendit pas que sa bouteille fut pleine et remonta avec peine chez lui. A peine arrivé, il s'affaissa, eut un violent saignement de nez et... succomba.

Vol. — Plusieurs fois nous avons signalé ici l'étonnante sollicitude que la police paraissait avoir pour l'intéressante corporation des voleurs.

On voit, à chaque coin de rue, deux ou trois policiers.

Quant il s'agit de conduire au violon quelque pauvre hère, sans domicile, ils ne reculent jamais.

Mais pincer un voleur est, paraît-il, une besogne au-dessus de leurs forces.

L'épicerie espagnole, place du Marché, a donc ce mardi la visite de quelques malfaiteurs.

Ils ont emporté une trentaine de bouteilles de vin vieux.

Inutile de dire qu'aucune arrestation n'a été opérée.

Autre vol. — Madame Girard, marchande de fromages et de fruits, rue Nationale, constatait avec stupeur, lundi matin, que son magasin était bouleversé.

Elle examina attentivement toutes ses marchandises et ne tarda pas à reconnaître que quelques kilos de chocolat et une demi-douzaine de saucissons avaient disparus.

Madame Girard est allée se plaindre au bureau de police.

Triste consolation!

Conférence publique. — Ce soir, samedi, à 8 heures 1/2, à l'école maternelle de la place Sainte-Anne, M. Champion traitera: « Règles de l'alimentation et du sommeil aux différentes époques de la vie ».

LE COTEAU

Vol. — Des voleurs ont forcé les volets de la droguerie Fessy, au Coteau, et pénétré dans le magasin de vente.

Ils n'ont pu, heureusement, faire disparaître qu'une modique somme de 5 fr. qu'ils ont trouvée dans le comptoir.

Avant été dérangés dans leur besogne, ils se sont enfuis abandonnant une pince-mousseigneur.

Comme toujours, les voleurs sont inconnus.

CHRONIQUE RÉGIONALE

CHARLIEU

Conseil municipal. — EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 18 MARS 1888. — RÉCLAMATION DREUX. — Le Conseil approuve le rapport de la Commission, chargée de l'examen de la réclamation de M. Dreux. Ledit rapport ne considérant pas cette réclamation comme fondée.

DÉLIBÉRATIONS. — Le Conseil émet un avis favorable pour l'approbation de diverses délibérations des Commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance.

TRAVAUX AUX HALLES. — Le projet

d'achèvement des travaux décoratifs de la salle des Halles est ajourné.

DEMANDE MATHIAS. — La demande de M. Mathias, tendant à obtenir de la Ville la location d'un petit emplacement près de l'Abattoir, n'est pas accueillie par le Conseil qui trouve les propositions de M. Mathias peu avantageuses pour la Ville.

Fête de Saint-Joseph. — Lundi dernier les membres de la corporation des ouvriers du bâtiment ont gaiement célébré leur fête patronale; la journée s'est terminée par un bal qui a été très animé. Le lendemain, suivant le vieil usage, on a porté au domicile de chacun des sociétaires une de ces fameuses brioches cuites et... bénites, s'il vous plaît! tout exprès pour la circonstance.

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré le même jour dans la maison qu'habite M. Farniet, rue des Capucins. On a eu bien vite raison du feu; les pertes sont peu importantes et couvertes par une assurance.

VOUGY

Mort mystérieuse. — Mercredi devait avoir lieu, à Vougy, l'enterrement d'une femme Auclair, morte mardi.

L'heure des funérailles était fixée; les convocations faites, et les porteurs prêts. Mais le bruit s'étant répandu que les mauvais traitements du mari avaient bien pu contribuer à la mort de la femme, M. le Maire de Vougy a fait suspendre l'enterrement et a prévenu la gendarmerie de Charlieu. Le brigadier, accompagné de M. le docteur Barbat, sont venus de suite procéder à un examen du cadavre. A la suite de cette constatation, le brigadier a télégraphié à M. le procureur de la République de Roanne, lequel a répondu de l'attendre sur les lieux, que dans la soirée il y aurait une descente de justice, et de renvoyer l'enterrement au lendemain.

Le bruit court que cette pauvre femme était couverte de plaies et noire de coups. Ce matin, le mari voulait hâter l'ensevelissement.

Il y avait présumé par de fortes libations.

On dit que cette malheureuse femme, depuis quelques années, à la suite de couches, était devenue impotente et idiote.

Était-ce une raison pour l'assommer?

Vougy, 22 mars. — L'enquête et les investigations des magistrats de Roanne n'ont pas amené des charges suffisantes contre le mari. Les plaies peuvent être antérieures. Seulement l'autopsie, le médecin n'a trouvé dans l'estomac qu'un peu d'eau et d'alcool, mais point d'aliments. La pauvre femme est peut-être morte de faim.

Si le mari échappe à la cour d'assises, il n'échappera pas à la police correctionnelle. Le misérable se réjouissait publiquement.

BRIENNON

Suicide. — Un domestique de M. Guillot, traversant le bois Mignardière, remarqua au pied d'un arbre un homme étendu qui poussait des cris déchirants.

Baudinat, qui se disputait fréquemment avec sa femme, avait quitté le domicile conjugal depuis plusieurs jours.

Transporté chez M. Guillot, il ne tarda pas à expirer.

C'est volontairement que Baudinat s'est donné la mort avec un revolver.

SAINT-ANDRÉ D'APCHON

Chien enragé. — Le jeune Vincent, au hameau du Bois-du-Baug, donnait à manger à ses lapins, lorsqu'il a vu un énorme chien se diriger vers lui.

Ce chien était enragé, il avait déjà mordu plusieurs animaux.

Vincent saisit une fourche, cria « au secours », et, aidé de ses voisins, il abattit la dangereuse bête.

sont donc les deux seules victimes de la situation actuelle, et les véritables bénéficiaires ne sont autres que les intermédiaires qui pullulent depuis quelques années dans les marchés de vente et de revente.

Cette dépréciation de cinquante pour cent dans le prix du bœuf a eu pour résultat de diminuer le capital agricole de deux milliards huit cent quatre-vingt-huit millions et le revenu annuel de huit cent dix sept millions, en tenant pour exacts les chiffres relevés dans l'enquête de 1882.

Le bulletin municipal que nous avons déjà cité contient encore la démonstration péremptoire que le prix de la viande de boucherie n'a nullement suivi la marche descendante du prix du bœuf; en même temps qu'il constate les prix de la viande de boucherie en gros, il relate également le prix de la viande de bœuf sur pied, et entre ces deux prix, il apparaît un écart par kilogramme de un franc quarante-cinq centimes. Cette différence n'est-elle pas exorbitante.

L'avisement général du prix du bœuf doit donc vivement nous préoccuper; le prix de la viande est une de ces questions qui intéressent au plus haut degré le bien-être de la population, et qu'on ne saurait trop étudier.

De cet examen général, il résulte pour nous que l'écart qui existe entre le prix payé au producteur et le prix payé par le consommateur passe tout entier dans les poches de nos intermédiaires; ceux-ci se sont tellement multipliés que si on n'y apporte un prompt remède, tout le monde sera sous leur dépendance, et que l'élevage aura disparu.

La solution est possible, mais, pour cela, il est nécessaire qu'il s'établisse une entente entre les producteurs et les consommateurs; chacun d'eux pourra trouver, dans cette union, des bénéfices; les premiers en vendant plus cher leurs produits, les seconds en achetant meilleur marché.

Ce moyen réside dans la création de sociétés coopératives; ce courant existe déjà dans le pays, il faut le développer; partout où ces sociétés ont été établies, on a pu constater presque immédiatement un relèvement dans le prix du bœuf et un abaissement dans le prix de la viande.

A Avignon, dans l'espace d'une semaine, le prix de la viande s'est abaissé de trente-cinq centimes par kilo, tandis que le cours des bestiaux montait de dix centimes également par kilogramme; à Roubaix, il y a quelques mois, le kilogramme de bœuf se vendait deux francs; depuis qu'une société coopérative a été organisée, la viande est descendue progressivement à 90, 80, 70 centimes, et aujourd'hui elle n'est plus cotée qu'à 60 centimes le kilogramme.

Voilà la solution à poursuivre et le but à atteindre. Cela est facile, et aujourd'hui possible, car presque partout le bœuf se vend ou tend à se vendre au poids; avec ce moyen nouveau de vente, on n'a plus à redouter les conséquences des achats à forfait, les opérations se contrôlent facilement; les prix de revient ne sont plus aléatoires, et la balance pourra également être répartie entre le producteur et le consommateur.

MENUS PROPOS

BOULANGER A ROANNE

Nous l'avons, avant-hier, madame, échappé belle!

J'ai lu dernièrement, dans un grand confrère de Paris, que tout un omnibus, tout un boulevard, tout un quartier avaient été soulevés par un gentil toutou — qui n'en pouvait mais, le pauvre, car il était en faim — que son maître voulait obstinément garder sur ses genoux dans une voiture pleine de dames.

C'est toujours ce qui arrive: les plus petites causes ont les plus grands effets. O logique d'ici-bas!

Donc, avant-hier — brrr! quand j'y songe — une autre révolution, formidable celle-là, à côté de laquelle la Révolution de 89 n'aurait été qu'un jeu d'enfant, a été sur le point d'éclater en plein Roanne. Oui, Roanne, où l'antiphylloxérique Chollet a 1,800 électeurs, Roanne célèbre par son conseil municipal et sa... balayeuse, a failli disparaître entièrement.

C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire: cinq minutes de plus et le fief de Raffin ne serait plus qu'un amas de décombres.

Au surplus, voici la chose: Un monsieur fort bien, très élégant, d'une belle stature, déhanché de la veille, admirait dans la rue Nationale le bel étalage de Fauconnay.

De la place de l'Hôtel-de-Ville, deux promeneurs l'examinaient attentivement.

Tout à coup, leur voix s'éleva, leurs gestes s'animent, leurs regards deviennent ardents.

« Je vous dis que c'est lui! — disait l'un. — « Je vous dis que ce n'est pas lui! — hurlait l'autre. — « Et moi je vous dis que si! — et moi je vous dis que non! — Si! — Non! »

Attirés par le vacarme, d'autres promeneurs s'approchèrent, demandant la cause de la discussion et... ne tardèrent pas à y prendre part.

Et, au-dessus du bruit toujours croissant s'élevaient des « c'est lui! » formidables, auxquels répondait aussitôt « ce n'est pas lui! » nourris et bien lancés. Le flot des criards grossissait sans cesse.

En un instant, le Grand Café, le café Gaune, le magasin du Phare de la Loire, tout fut abandonné.

Aussitôt que la nouvelle de cette « révolution » fut connue au bureau du Radical, je me dirigeai en hâte — car je suis d'un tempérament révolutionnaire — vers l'Hôtel de Ville que je croyais envahi.

« Citoyens! du renfort — criez-je en débouchant sur la place. Je me croyais suivi d'au moins cent individus!

Mais dans cette foule, compacte, avide de savoir, se répandait comme une traînée de poudre, un bruit étrange.

Puis, ce fut un pélemêle, un tohu-bohu indescriptible, on agita les chapeaux, on brandissait les cannes, on criait, on se bousculait.

Et toujours les mêmes interpellations se croisaient: « — C'est lui! — « Non! — Si! »

Enfin, tiré de sa rêverie par les hurlements qui lui arrivaient de la place de l'Hôtel-de-Ville, le monsieur fort bien, très élégant, d'une belle stature et déhanché de la veille, s'approcha du foyer de l'émeute.

Les clameurs redoublèrent — et l'un de ceux qui criaient « c'est lui! » avec le plus de force, plaça son chapeau au bout de sa canne et gueula: « — Vive Boulanger! »

Pour le coup, l'étranger éclata de rire. Devant lui, dernière, à gauche, à droite, tout le monde s'agitait fiévreusement. « — Vive Boulanger! » répétait-on de toutes parts.

On n'entendait plus que: « Boulanger — Armée — France — Revanche — Ferry, etc. »

Plusieurs enthousiastes entonnèrent: « — Mais, messieurs, commença-t-il... « — Vive Boulanger! » répondit la foule.

« — Croyez, citoyens... « — Vive Boulanger! »

« ...Je ne suis pas plus le général Boulanger que le Grand-Turc! » put-il dire après de pénibles efforts, et il s'esquiva par la rue Voltaire.

Depuis, on a plus entendu parler de « lui. »

Quelle vilaine chose que la « popularité » qui s'abat sur un homme comme une pluie.

« Etre populaire » doit être assurément le plus dur, le plus assommant des métiers — et le moins lucratif.

Quels ennuis, quels désagréments attendent ceux qui ont le malheur de ressembler, soit par le nom, soit par la forme, à un personnage populaire quelconque.

Faites-vous épiciers, marchand d'eaux minérales, apothicaire, fabricant de pastilles contre les rhumes, député, ministre même, si vous le voulez, mais, si vous m'en croyez, ne devenez jamais « populaire! »

FRANÇOISE RIVIÈRE.

guerre, il vaudrait mieux nous entendre et devenir bons amis.

Comment donc? s'écria-t-il en riant, je ne m'y suis jamais refusé, au contraire!... Vous savez bien, ma belle, que des maîtres jeunesse j'ai été un de vos adorateurs.

Et, tout en parlant, et sans s'en rendre compte, il avait passé galamment le bras autour de la taille amariée de la gouvernante. Elle ne parut nullement s'en offenser, et, coulant un regard fort doux à ce beau garçon si impertinamment hardi:

« Oui, autrefois! murmura-t-elle en minaudant.

« J'avoue qu'il y a longtemps, mais vous m'avez si bien rabroué que ça ne m'encourageait guère à recommencer.

« Vous n'étiez qu'un enfant! réparit Angélique avec un provocant sourire.

Elle s'était lentement dégagée de l'étreinte du jeune homme, mais elle lui avait pris le bras et le serrait dans ses mains.

« Aujourd'hui, reprit-elle, que vous êtes un homme raisonnable, causons sérieusement au lieu de nous chipoter sans cesse. Si vos grands-parents ont laissé l'usufruit de tout leur bien à votre oncle, ce n'est pas ma faute, n'est-ce pas? et je n'y suis pour rien... Mais il y a des choses où je peux vous nuire ou vous servir, selon que vous choisissez. Par exemple, si au lieu d'embrayer M. de Saint-André, je le pouvais à friocoter tout son avoir, vous et votre sœur vous resteriez les mains vides, le jour où votre oncle viendrait à mourir.

« Sapristi! vous se récria Vital qui ne

riaient plus, vous voyez les choses de loin, vous!... Mais, ma chère, mon oncle a bon pied bon œil, et il nous enterrera tous!

« On ne sait ni qui vit ni qui meurt, soupira sentencieusement Angélique, et il est déjà bien usé, allez!

« Permettez, interrompit le jeune homme en reprenant son ton évaporé, ça n'est pas gai cette conversation-là, Angélique! Si nous en changeons?... Je préférerais encore celle de tout à l'heure, ajouta-t-il plaisamment en caressant de nouveau la taille de la gouvernante.

« Oh! vous, monsieur Vital, murmura-t-elle en lui décochant une ceillade oblique, vous avez toujours aimé la gaudriole!

Tandis qu'elle parlait, on frappa timidement. Vital avait à peine eu le temps de retirer sa main, quand le battant s'ouvrit, et Alzine, avec son mouchoir noué en fanchon, son carton à la main, s'encastra dans la baie de la porte. La jeune fille examina un moment d'un air hésitant la grande pièce lambrissée de boiseries vermillonnées, les por traités d'ancêtres dans leur cadre doré, l'ameublement délabré, puis, tout à fait fond, ces deux personnes si rapprochées l'une de l'autre. A la fin, elle murmura d'une voix un peu inquiète:

« Bonjour, monsieur et la compagnie... Est-ce ici chez M^{lle} Charmette de Saint-André?

« Non, répondit Angélique, devenue soudain très réche, vous vous trompez, ma mie!

« Je suis pourtant bien au château?

« C'est possible, mais vous êtes chez M. Jean de Saint-André... M^{lle} Charmette demeure plus loin, au Pavillon.

« Traversez la cour, mon enfant, et sortez par la petite porte; c'est la première maison à gauche de la grille, dit obligeamment Vital en se dirigeant vers le vestibule pour mieux montrer la route à Alzine; mais Angélique ne lui en laissa pas le temps; elle éconduisit lestement la jeune fille, lui marmita une brève indication et referma vivement la porte.

« C'est insupportable! geignit-elle en donnant surnoisement un tour de clef en dedans, on entre ici comme dans une auberge... Qu'est-ce que c'est que cette fille-là?

« Probablement la nouvelle servante qu'attend ma sœur... Elle a bon petit air, hein?

« Une fleur jalouse enflamma les prunelles d'Angélique.

« Elle n'est pas mal, fit-elle ironiquement, et j'ai vu le moment où vous alliez lui offrir votre bras pour traverser la cour. Ah! bon sang ne peut mentir... Oncle et neveu, vous ne valez grand chose ni l'un ni l'autre. A propos, vous n'avez pas dit pourquoi vous venez le voir si matin, votre oncle?

« Ça, ma chère, c'est mon secret, répondit-il d'un air rêveur, en attendant lentement la longue salle, les mains dans les poches de son veston.

« Debout, appuyée au dossier d'un fauteuil, Angélique observait d'un regard singulièrement attentif l'élégante désinvolture de ce garçon lesté et bien tourné, qui semblait répandre

autour de lui une bonne odeur de santé et de jeunesse. Les yeux fauves de la gouvernante s'arrêtaient complaisamment sur cette tête fine, cette taille à la fois svelte et robuste, ces pieds petits et bien cambrés, et elle songeait qu'autrefois il n'aurait tenu qu'à elle de faire de Vital son amoureux. Dans cette maigre fille, déjà mère, dont le sang brûlait encore, une ardente convoitise et je ne sais quel goût de revanche s'étaient soudain rallumés. A un certain moment où Vital lui tournait le dos, elle n'y put tenir, se glissa près de lui et posa brusquement ses deux mains sur les épaules du jeune homme.

« Hein? s'écria-t-il en faisant volte-face.

« Elle vit son air suffoqué, et, reprenant soudain ses façons de sainte-nitouche: — Pardon! balbutia-t-elle, je ne sais ce qui m'a prise, je suis si distraite!... Pourquoi me faites-vous des cachotteries? Je parie que vous avez quelque chose à demander à votre oncle. — Si je puis vous aider, continua-t-elle calmement, comptez sur moi... mais à une condition.

« Voyons la condition...

« Celle que je vous disais tout à l'heure: ne me faites plus de méchantetés; engagez votre sœur à avoir pour moi des procédés... un peu plus honnêtes, à ne plus me traiter du haut en bas, par exemple, quand elle vient au château...

« Et à vous inviter à dîner! interrompit railleusement Vital.

(A suivre)

AVIS AUX AMATEURS DE BON VIN de table

J'offre aux amateurs les vins de la Maison Louis CABANES, de QUARANTE (Hérault).

Ils peuvent les prendre en toute sécurité, je garantis, au besoin, sur facture, ces vins du poids de 10 degrés, entièrement purs et exempts de plâtre, raisins secs, sucre ou coloration artificielle.

Je fais usage de ce vin, il est donc facile aux amateurs de se rendre compte de ces qualités, j'envoie aussi échantillon, sur demande.

S'adresser à J. COMBE, représentant de commerce, rue Bourgneuf, n° 5, au 2^{me}.

NOTA. — On trouvera également chez moi des vins de coupage.

CABINET de M. Adrien COQUARD

Ancien Chef-Comptable au Crédit Lyonnais Expert-Comptable, Syndic de Faillites

12, rue Beaulieu, ROANNE

Organisation et redressement de Comptabilités de tous systèmes

Vérification de Bordereaux et de Comptes-Courants. — Arbitrages. — Et Expertises d'Écritures commerciales.

Dresse et Dépôt de Bilans. — Liquidations.

ANCIENNE MAISON BALOUZET-DESCHAUX Aimé FEUILLAT Successeur

MANUFACTURE DE PAPIERS PEINTS 3, rue des Bourrassières, 3 ROANNE

GRAND Assortiment de Tentures en tous genres SE COMPOSANT D'UN CHOIX DE 3,500 DESSINS NOUVEAUX depuis 0,20 le rouleau

Spécialité de CARTON-Pierre et Toiles décoratives

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES CHARBON DE BOIS LOUIS AULAS 16, rue Rabelais (faubourg Mulsant) ROANNE (Loire)

M. AULAS prévient sa Clientèle qu'elle trouvera une grande économie par la vente au comptant et la livraison directe de la gare à domicile, à partir de 1,000 kilos.

Mlle Blanche PLASMAN, 35, boulevard Jacquard, à Charlieu, couturière à façon et à la journée, se recommande par la modicité de ses prix.

TIMBRES en CAOUTCHOUC et CUIVRE Spécialité de Timbres dateurs

LIVRAISON EN 2 HEURES

ALBERT LEJEUNE 17, rue Nationale, 17 ROANNE

DORURE, ARGENTURE ET NICKELAGE EN TOUTS GENRES Spécialité d'argenture de COUVERTS PRIX TRÈS MODÉRÉS

Seule Maison à Roanne

QUI VIVE !

REVUE POPULAIRE HEBDOMADAIRE Organe des groupes Socialistes et de Libre-Pensée

Dans son numéro du 18 Mars, publie :

LE 18 MARS, par PAULE MINK. — LETTRE D'UN PAYSAN.

LE VATICAN DEVANT L'HISTOIRE, par SATAN.

UNE FUMISTERIE NON CONTRADICTOIRE, par PAUL LEO.

Chronique Socialiste : Limoges, Marseille, Nîmes, Roanne, Cette, Toulouse, Toulon, Pamiers, etc., etc.

Chronique de la Libre-Pensée.

La mort de Guillaume. — Le Vilsonnisme.

— Boulanger. — Faits divers, anecdotes, etc.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

ABONNEMENTS : Un an, 6 fr. — Six mois, 3 fr. — Trois mois, 1 fr. 50

— Etranger, le port en sus —

Bureaux : Rue Palissade, 16, MONTPELLIER

M. C. BESSE

Entrepreneur de Travaux publics

Rue MULSANT

A l'honneur d'informer sa Clientèle qu'il continue, comme par le passé, à s'occuper, à Roanne, de Constructions en tous genres, Bâtimens, Gazomètres, etc.

Il tient à la disposition du public : Bragues belges, Brûlats pleins et Tuiles creuses, etc. ; Pierres de taille de toutes qualités, brutes et taillées.

On trouvera également chez lui : Chaux du Teil, de Cruas et Ciments.

DÉPÔTS & BUREAUX, RUE MULSANT

CAFÉ-RESTAURANT

RAMBERT 16, rue de la Côte, 16 ROANNE

TABLE D'HÔTE POUR VOYAGEURS D'INER à la CARTE et à PRIX FIXE

CHAMBRE A COUCHER POUR VOYAGEURS

Plusieurs Salles à manger et Salons pour Sociétés

VINS FINS. — LIQUEURS

PENSION BOURGEOISE

Service en ville, sur Commande

CHOUCRROUTE AU JAMBON FUMÉ

Escargots de Bourgogne

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES AGRICULTEURS

Grande Fabrique Roannaise

TUYAUX & AQUEDUCS en Ciment

M. J. BOULARD, entrepreneur hydrographe

13, rue Carnot, à ROANNE

Dépôt de CEMENTS, premières marques ; CHAUX du Teil, etc.

Envoi franco de PROSPECTUS, sur demande

DÉPÔT ET SUCCURSALES :

LE COTEAU (Loire). AMBIERLE. LA PACAUDIÈRE. CHARLIEU. FEURS.

MARCIGNY (Saône-et-Loire). MOULINS (Allier). RIOM (Puy-de-Dôme). ST-GERMAIN-LESPINASSE.

Rue Nationale, n° 4

SPECIALITÉ de BIÈRES FRANÇAISES

0,20 LE BOCK ROANNE

SOUPERS Déjeuners

CHOUCRROUTE GARNIE : 60 cent.

4, Rue Nationale, 4

BRASSERIE NATIONALE

Les Annonces du RADICAL ROANNAIS Sont reçues au Bureau du Journal : 26, rue de la Côte, 26

Le CABINET d'AFFAIRES de M. P. CHAZELLE EXPERT-COMPTABLE Rue Sainte-Elisabeth, n° 70, à ROANNE Est transféré place des Promenades

CABINET DE M. BRETEAU-GIRAUD EXPERT-GÉOMÈTRE Place du Marché, 19, ROANNE

CABINET D'AFFAIRES DE M. BALAVY 17, rue Nationale, 17 ROANNE

BIJOUTERIE, ORFÈVRE, BRONZES Pendules et Objets d'art PAUL LARDET 32, rue Nationale, à ROANNE

MAISON DE 1^{er} ORDRE AU PONT-NEUF MAISON DU PONT-NEUF ROANNE

A LOUER Emplacements pour Dépôts et Ateliers Rue des Aqueducs

A CÉDER A ROANNE DE SUITE UN CAFÉ

A VENDRE UNE JOLIE MAISON

PAPIERS PEINTS Manufacture de Sans-Souci PRÈS LYON

AU GRAND TURENNE 35, Rue du COLLÈGE, 35 VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

ANCIENNE IMPRIMERIE DU « RÉPUBLICAIN DE LA LOIRE » SAINT-ÉTIENNE — 14, rue de la République — SAINT-ÉTIENNE J. TARDY, Successeur